

Paris, le 06 décembre 2005

## Communiqué de presse

### RESEAU FERRE DE FRANCE DECIDE LA POURSUITE DU PROJET DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Le conseil d'administration de Réseau Ferré de France, dans sa séance du 6 décembre 2005, a pris connaissance des conclusions du débat public sur la ligne à grande vitesse (LGV) PACA et décidé de poursuivre la préparation du projet.

Il a souligné la réussite de ce débat. L'importance de la participation du public, la qualité et la diversité des échanges ont permis l'enrichissement de la réflexion.

La grande majorité des participants a insisté sur le bien-fondé du projet.

Selon la commission particulière du débat public, les nombreuses contributions produites font ressortir trois types de solutions : la première pour réduire le plus possible la durée du trajet entre Nice et Paris (dit LGV Côte-d'Azur) ; la deuxième desservant en chapelet les métropoles littorales (dit LGV des métropoles du sud) ; la troisième portant sur des liaisons régionales rapides appuyées sur le réseau existant (dit LGV des solutions alternatives).

La solution de la LGV des métropoles du sud a la préférence des grandes collectivités territoriales comme répondant le mieux à leur vision de l'aménagement du territoire.

Au regard de l'importance des financements nécessaires à la réalisation du projet et des demandes d'études complémentaires formulées au cours du débat, le conseil d'administration a estimé nécessaire d'approfondir la comparaison des différentes solutions en précisant les temps de parcours, les dessertes et les avantages socio-économiques.

Avant d'arrêter le fuseau définitif, RFF lancera en 2006 des études complémentaires destinées à vérifier les performances et la faisabilité des trois solutions, en prenant pour référence celle de la LGV des métropoles du sud, en concertation étroite avec les acteurs locaux. Des études préliminaires seront ensuite engagées sur la base de la solution retenue.

Afin de répondre aux attentes exprimées au cours du débat, les études porteront aussi sur :

- les conditions du prolongement éventuel du projet vers l'Italie dans la continuité de « l'arc méditerranéen »,
- l'amélioration à court terme des dessertes régionales et du fret,

- la desserte du réacteur ITER, qui doit être implanté à Cadarache.

**Repères**

21 Février au 8 Juillet 2005 Débat public LGV PACA :  
8300 participants au DP LGV PACA  
39 réunions publiques  
26000 signatures sur 14 pétitions dont 16000 « POUR »  
300 contributions  
55 cahiers d'acteurs....